

Zeitschrift: Magazine / Musée national suisse
Herausgeber: Musée national suisse
Band: - (2020)
Heft: 2

Rubrik: Best of Blog

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le faux-monnayeur du Valais

Au XIX^e siècle, Joseph-Samuel Farinet inonda le Valais de fausses pièces de 20 centimes.

Les nouveaux billets de la Banque nationale suisse sont imprimés avec des éléments de sécurité. Cela aurait probablement découragé Joseph-Samuel Farinet. En effet, le plus célèbre faux-monnayeur de la Suisse était certes productif, mais il travaillait de façon plutôt artisanale. Dans les années 1870, il inonda le Valais de pièces de 20 centimes qu'il fabriquait lui-même. Son procédé était simple : il apposait l'empreinte d'un timbre non durci sur une pièce authentique avec un marteau et battait ainsi sa propre monnaie.

Lorsqu'il y était recherché par la police, Joseph-Samuel Farinet avait quitté le val d'Aoste pour le Valais. Si l'Italien était un criminel, il était aussi un bienfaiteur. Il distribua une partie de ses pièces aux pauvres et ceux-ci le remercièrent en le cachant et en donnant de fausses informations à la police qui, peu de temps après son arrivée, était déjà à sa recherche.

Les pièces de 20 centimes de Farinet étaient fort appréciées, car au XIX^e siècle, le papier-monnaie n'était pas encore très répandu en Suisse. À cette époque, les billets de banque n'avaient pas encore cours légal au niveau

fédéral. Il s'agissait bien plus de lettres de change délivrées par les banques, dont la valeur reposait sur une promesse de paiement. Le fait que la Banque cantonale du Valais fût au bord de la faillite quelques années après sa fondation, en 1856, ne renforça pas la confiance dans le papier-monnaie. Ce n'est qu'avec la loi de 1881 sur les billets de banque, et l'émission des premiers billets par la Confédéra-

tion en 1907, que la monnaie fiduciaire gagna la confiance de la population suisse.

En 1880, la police réussit à débusquer Farinet près de Saillon. Le faux-monnayeur y mourut dans des circonstances douteuses. Sa mort mystérieuse alimente encore aujourd'hui sa légende de « Robin des Bois des Alpes ». Dans le Valais, le faux-monnayeur est même considéré comme un héros populaire. En 2017, une devise alternative a été lancée parallèlement au franc: le « Farinet ». Elle est à présent acceptée comme moyen de paiement dans de nombreux commerces de la région.



À lire sur
blog.nationalmuseum.ch/fr/2020/04/farinet-le-faux-monnayeur

Du faux-monnayeur recherché à celui qui donna officiellement son nom à une devise. L'histoire de Joseph-Samuel Farinet a des allures de conte de fées.

Air comprimé et sang glacé



La sirène est l'œuvre de Charles Cagnard de la Tour. En 1819, cet ingénieur et physicien français a mis au point un dispositif à air comprimé permettant de mesurer la fréquence du son. Il a utilisé cet appareil pour étudier la propagation du son en milieu liquide. De nombreuses années se sont écoulées avant que la sirène soit utilisée pour alarmer les populations. Les recherches indiquent que les premières sirènes de Suisse ont été activées pour l'alarme incendie après la Première Guerre mondiale.

À lire sur blog.nationalmuseum.ch/fr/2020/02/sirene-dalarme-air-comprime-et-sang-glace

Le vélomoteur



Le 1^{er} janvier 1961, la Confédération autorisa une nouvelle catégorie de véhicule à moteur: le vélomoteur. De plus en plus de deux-temps pétaradèrent dans tout le pays. En 1970, il y en avait déjà plus d'un demi-million selon les statisticiens. «Puch ou Piaggio»? Chez les jeunes, cette question était aussi importante que «Beatles ou Stones». Le bruit du deux-temps était le plus répandu et il pouvait retentir encore plus fort à condition d'y effectuer quelques petits réglages presque légaux.

À lire sur blog.nationalmuseum.ch/fr/2020/03/le-velomoteur-conquiert-la-suisse

Unus pro omnibus, omnes pro uno



La devise « Un pour tous, tous pour un » prend une actualité particulière pendant la crise du coronavirus. Invoquée par le personnel politique suisse, elle est ancrée dans la mémoire collective du pays. C'est après la formation de l'État fédéral, en 1848, que la locution s'est imposée. Par ce mot d'ordre, l'État naissant tenta d'affermir le sentiment collectif national. L'objectif était alors de convaincre chacun des cantons qu'il était dans l'intérêt général d'abdiquer une part de souveraineté à l'État fédéral.

À lire sur blog.nationalmuseum.ch/fr/2020/04/unus-pro-omnibus-omnes-pro-uno

blog.nationalmuseum.ch

